



Demande de Visa longue durée pour femme américaine

Par **benomeh13**, le **31/01/2017** à **22:59**

Bonjour, j'habite avec femme et mon fils aux USA. On s'est marié en Écosse il y a 6 ans et maintenant nous voudrions revenir en France. Notre mariage n'est pas enregistré au consulat français de Los Angeles (où nous habitons) et je n'ai pas la transcription de l'acte de mariage britannique. Ma femme est américaine et mon fils est né aux USA et je suis français. Ma question est de savoir si c'est moins compliqué et plus rapide de faire une demande de visa longue durée en France pour ma femme? Merci.

Par **citoyenalpha**, le **14/02/2017** à **23:55**

Bonjour

les demandes de visa long séjour se font dans le pays de résidence du ressortissant étranger. Une possibilité est de venir en France sous le couvert d'un visa automatique court séjour de 3 mois. votre femme devra sortir officiellement du territoire Schengen (tampon sur passeport) au moins 2 fois même si c'est pour seulement 1 journée .

Elle aura ensuite la possibilité de faire une demande auprès de la préfecture du lieu de résidence d'un visa long séjour. Attention il faudra justifier de votre vie commune depuis au moins 6 mois. Les démarches de retranscription de l'acte de mariage devront aussi être faites avant la demande de visa.

Pour votre fils il est français de naissance.

Restant à votre disposition.